



LETTRE OUVERTE À...

**Monsieur le Maire de Grenoble,
Monsieur le Président du Conseil Général de l'Isère,
Monsieur le Président de la Région Rhône-Alpes,
Monsieur le Ministre de la Culture et du Patrimoine**

Messieurs,

Le 22 avril 2006

Le 20 juin prochain, salle Drouot, au cours de la vente du "cabinet" de livres de Pierre Berès, cinq "cahiers" autographes du Journal de Stendhal seront mis aux enchères. Ce jour-là passera en vente un des plus extraordinaires ensembles de livres et de manuscrits précieux qui soient encore en mains privées. Le grand libraire Pierre Berès s'est résolu à laisser disperser sa collection personnelle que naguère encore il entendait conserver jusqu'à son dernier souffle.

"Conserver", c'est bien de cela qu'il s'agit. Entre les mains de ce grand amateur d'art, de littérature, de livres, ce véritable trésor patrimonial national, fruit de la passion de toute une vie, restait à l'abri de la dispersion, de l'éparpillement à travers le monde.

Et après le 20 juin ? Outre les éditions rares de Ronsard, de L'Emile, des Liaisons dangereuses, du Lys dans la vallée, d'Ubu Roi..., que deviendront, où échoueront ces authentiques fragments de notre culture que sont, entre autres pièces d'exception, les autographes de trois des Illuminations de Rimbaud, la première épreuve, annotée de la main de l'auteur, du Coup de dés, le dossier de manuscrits d'Alcools avec l'autographe du Mal aimé... ? Cette vente, aujourd'hui programmée plus tôt que ne le laissait prévoir l'exposition, partielle, de Chantilly fin 2003, représente pour le monde de la bibliophilie française, les collectionneurs privés mais surtout les responsables du Patrimoine, de la Direction du livre, pour les collectivités locales concernées un redoutable défi.

Pour nous, lecteurs et admirateurs de Stendhal, Grenoblois ou non, elle nous place devant le choix crucial entre un renoncement insupportable ou l'acquiescement à une obligation morale sans commune mesure avec les moyens que nous pourrions engager : contribuer à la "conservation" du fonds des manuscrits de Stendhal, en y ramenant ces cinq cahiers qui en furent disjoints jadis dans des circonstances mal éclaircies.

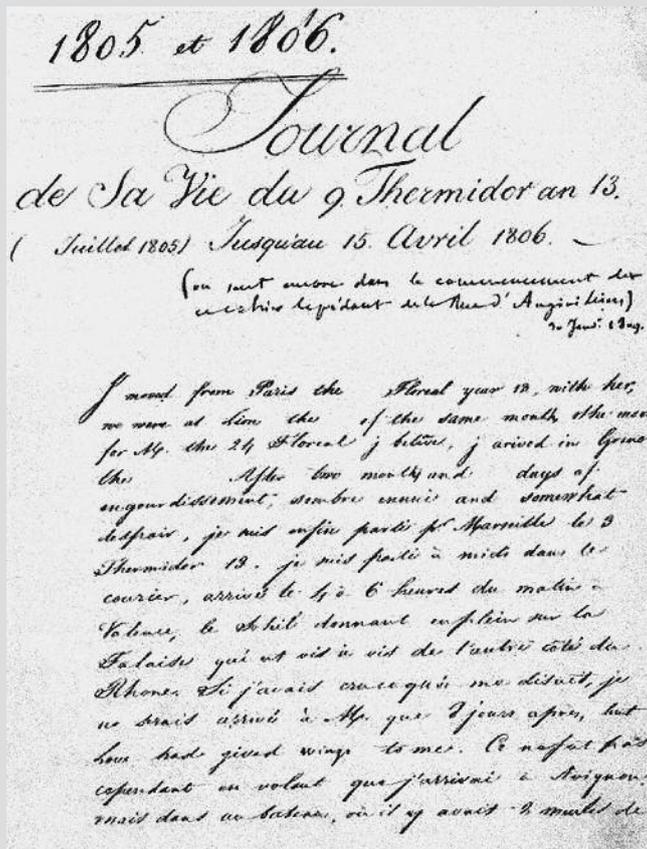
Inscrits au catalogue de la vente à côté de l'exemplaire interfolié de La Chartreuse de Parme, dit "exemplaire Royer", qui, selon les usages établis entre la Bibliothèque Nationale et celle de Grenoble, devrait faire l'objet

d'une préemption par la BNF, ces cahiers ne constituent pas en effet à eux seuls ce « splendide Journal, l'un des derniers grands manuscrits littéraires français en mains privées » comme le présente la Revue de Pierre Bergé et associés, pas plus qu'ils ne constitueraient un "ensemble structuré". Bien au contraire ces 335 feuillets sont les dernières pièces manquant au "corpus" du Journal, éparpillé parmi les 16 000 feuillets du seul "ensemble structuré"

qui puisse être reconnu comme tel, le Recueil factice des papiers de Stendhal avec les trente volumes des cotes R 5896 et R 302 de la Réserve, dont la Bibliothèque de Grenoble a la charge depuis le dépôt qu'y fit en 1861 la veuve du vieil ami de Stendhal, Louis Crozet, de tous les papiers et grands manuscrits autographes, Vie de Henry Brulard, Lucien Leuwen, Vie de Napoléon, Souvenirs d'égotisme, Lamiel... de l'auteur du Rouge et le Noir, retrouvés à sa mort à Paris, Civitavecchia et Milan.

Or la ville de Grenoble et les Grenoblois, dont on se plaît à répéter que Stendhal les détestait et qu'ils le lui rendent bien, n'ont cessé depuis le début du siècle dernier d'entretenir et d'enrichir ce dépôt de façon continue et systématique sur les deniers de la ville et quelquefois sans aide aucune ni subvention en suivant avec la plus grande attention en tous temps toutes les ventes nationales ou internationales où apparaissaient des pièces, manuscrits, correspondances, imprimés de Stendhal ou touchant à lui. Ainsi au "Fonds Crozet" de 1861 se sont ajoutés, et la liste n'est pas exhaustive : les Lettres à Mareste, la Correspondance consulaire, les Lettres

à Tavernier, quelques Lettres à Pauline, plus de cent autographes divers la même année (1985), la Consultation pour Banti, Burruh, des lettres à Stendhal (Mérimee, Daru...) des pages du Journal, un deuxième cahier de la Guerre de Succession d'Espagne, et dernièrement la Lettre Les Anglais à Rome, sans parler d'exemplaires annotés de sa main de ses propres œuvres (Histoire de la Peinture en Italie, Vie de Rossini, Promenades dans Rome...) ou d'auteurs divers (American manners de Mrs. Trollope, Mémoires de Saint-Simon en 7 volumes...). Tout récemment encore la ville de Grenoble et l'Equipe des Manuscrits de Stendhal de l'Université



Stendhal ont entamé une campagne de valorisation du fonds en associant numérisation (programme régional) et banque d'images avec indexation, transcription, diplomatique pour certains ensembles, et recherche plein texte : la mise en ligne de l'édition diplomatique (Klincksieck) de la Vie de Henry Brulard avec images numérisées de l'original est en cours d'installation à la Bibliothèque municipale d'Etude.

Cette politique d'acquisitions, dont certaines pouvaient s'élever à plusieurs centaines de milliers d'un franc encore assez lourd, s'est poursuivie sans interruption aucune par la volonté continue de toutes les municipalités, sans exception, qui se sont succédé à la tête de la ville et à l'initiative des Bibliothécaires et érudits stendhaliens qui après H. Gariel, l'initiateur, et quelquefois soutenus par d'éminentes personnalités comme Julien Cain, grâce à lui en soient rendues, ont veillé sur ce fonds prestigieux : E. Maignien, H. Debraye, L. Royer, H. Martineau, P. Vaillant, P. Hamon, V. Del Litto, Y. Jocteur-Montrozier.

Grenoble et les stendhaliens ne peuvent pas, dans la conjonction actuelle, ne pas se sentir sommés de poursuivre cette tâche en réintégrant ces cahiers à leur fonds d'origine. Cette chose faite, il ne manquerait plus rien au Journal de Stendhal, le seul cahier manquant de 1807 ayant disparu du vivant même de l'auteur. Il serait enfin possible aussi de vérifier la validité, sujette à caution, de la seule transcription existante de ces pages fournie par l'édition H. Champion au début du siècle dernier. Grenoble, les Grenoblois et les stendhaliens n'aspirent qu'à pouvoir assumer cette mission de défense du patrimoine, accomplir ce geste de patriotisme culturel qui vaut bien l'économique, même s'il est de moindre rapport, pour ne pas dire de rentabilité nulle.

Mais si la ville et ses partenaires se résolvent au sacrifice que cette mission implique, l'actuelle envolée des prix dans le marché, maintenant spéculatif, des manuscrits littéraires, place ces cinq cahiers hors de toute portée. En un temps où le marché de l'art "reconnu" devient prohibitif par le jeu effréné de la spéculation, où le manque de lisibilité de l'art contemporain dissuade bien des acheteurs potentiels, la caution apportée par les grands noms de la littérature transforme le manuscrit littéraire en placement sûr. Mais où se retrouve à ce compte la littérature, que devient l'idée même de patrimoine culturel ? Un investissement de l'ordre de 700 à 900 mille euros (fourchette de l'expertise actuelle, hors frais de vente), même quelque peu réduit par l'effet induit d'une possible procédure de classement comme trésor patrimonial national, est d'une hauteur exorbitante au regard des possibilités d'une seule ville, d'un département, d'une région même dont la nouvelle répartition des charges entre l'Etat et les collectivités locales a sensiblement réduit les marges de manœuvre dans le domaine culturel. Le monde est au secteur privé, assez de public ! Mais qu'a-t-on fait de réellement incitatif à l'investissement privé dans le mécénat, dût-on l'appeler "sponsoring" ? L'état actuel du monde de l'art et de la culture nous fait craindre, hélas !, une mutilation définitive du Journal par le départ à jamais de ces cahiers hors de nos frontières, vers l'abri de quelque fonds, de pension à défaut d'être de bibliothèque. Grenoble qui, déjà depuis plusieurs mois –la coïncidence est cruelle–, a entrepris une réhabilitation coûteuse du patrimoine stendhalien, ne peut rien à elle seule ; le département ne peut guère plus ; et la région ?

Seule une mobilisation de toutes les énergies, de tous les services, de tous les partenaires privés, institutionnels, individuels, collectifs,

économiques, personnalités, particuliers, entreprises, établissements financiers, fondations, de Grenoble à la rue de Valois et peut-être même à l'Hôtel Matignon, pourrait permettre que ne recommence pas pour notre patrimoine littéraire, qui dans la mondialisation actuelle reste l'expression de notre identité, ce qui, par manque d'audace alors, se produisit après 1860 pour la peinture française. Allons-nous laisser partir aussi des pans entiers de notre patrimoine littéraire, avec ces manuscrits qui, depuis le dix-neuvième siècle, depuis Balzac, Hugo, Flaubert... sont devenus les icônes de la littérature. La France, écrivent et répètent des esprits chagrins, n'est plus qu'une puissance moyenne et de seconde zone. La littérature française reste, elle, une composante majeure de la culture universelle.

Pour notre part nous sommes prêts à agir pour rendre possible la "conservation" à tous les sens du terme du patrimoine stendhalien, des manuscrits d'un écrivain, mieux même, d'un penseur de notre modernité qui reste une référence à Londres, Rome, Tokyo, Madrid, Shanghai, Houston, Berlin, Rio, Moscou, Johannesburg ou Melbourne. On a pu trouver les moyens, malgré un coût colossal, de retenir en France, à la Bibliothèque Nationale de France le manuscrit du Voyage au bout de la nuit. Restaurer l'intégrité du Journal autographe de Stendhal mérite bien la même détermination.

Nous demandons donc, en les assurant de notre soutien total et de notre engagement, au nom de nos adhérents, sympathisants, amis grenoblois ou non, étrangers et français,

à Monsieur le Maire de Grenoble de prendre encore une fois, au nom d'une ville qui a déjà tant fait, l'initiative de cette action de sauvegarde,

à Monsieur le Président du Conseil Général de l'Isère d'apporter à cette démarche l'indispensable soutien du département,

à Monsieur le Président de la Région Rhône-Alpes de mettre dans la balance le poids d'une des régions les plus dynamiques de France,

à Monsieur le Ministre de la Culture et du Patrimoine de joindre à ces efforts l'intervention décisive de l'Etat et de ses services ; d'intercéder même auprès de Monsieur le Premier ministre, homme de culture soucieux du rayonnement de notre littérature, pour qu'il appuie de son prestige et de son autorité cette démarche.

Nous demandons que tout soit mis en œuvre pour obtenir d'abord le classement de ces cahiers comme trésors du patrimoine national, nous demandons de rechercher ensemble comment réunir en temps utile les moyens de leur préemption.

En vous remerciant de la bienveillante attention que vous voudrez bien accorder à notre appel, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, Messieurs les Présidents, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.

Association Stendhal (Grenoble)
Président, Gérard Rannaud

Association des Amis de Stendhal (Paris)
Présidente, Béatrice Didier

Si vous êtes d'accord avec cet appel, envoyez votre signature à :
l'Association Stendhal - La Bouquinerie,
9, boulevard Agutte-Sembat - 38000 Grenoble
ou par e-mail à : contact@association-stendhal.com.

■ Amis lecteurs,

En raison de l'importance de l'actualité notre bulletin ne présente pas ses rubriques habituelles. Nous vous prions de nous en excuser. Vous les retrouverez dès la prochaine livraison avec les comptes rendus de nos autres activités récentes.

Dernière manifestation de la saison 2005-2006

Mercredi 31 mai à 20 h 30

Chapelle de Sainte Marie d'en haut - Musée Dauphinois
Lecture-spectacle Santa Maria Romana de Stendhal
(voir dépliant joint au bulletin)

■ INFORMATIONS DIVERSES

Le dossier du **futur Musée** avance. Le calendrier du chantier de la Maison de l'International se précise : automne 2006 : cahier des charges et appel d'offres - 2007-2008 : travaux - 2008 : ouverture.

La plaquette « **Saison stendhalienne** » informera régulièrement les Grenoblois et les visiteurs des manifestations et activités stendhaliennes. Prochaine livraison pour l'été et l'automne.

Un **film court-métrage, Tremblez, tyrans**, évoquant l'enfance de Stendhal, tourné à Grenoble et à La Côte Saint-André, est en cours de montage. Produit par la société grenobloise « Idée originale » et réalisé par Roy Lekus, il sera présenté au comité de sélection du festival de Cannes.

L'association apporte son soutien à sa réalisation.

■ *Pères et fils chez Stendhal,* Conférence de Mme Mona Ozouf

Le 16 mars dernier dans l'auditorium du Musée de Grenoble, devant un auditoire nombreux et attentif, accueillie par M. Jérôme Safar, adjoint chargé des Affaires culturelles, et présentée par M. Gérald Rannaud, Mme Mona Ozouf a donné une conférence passionnante.



Cliché L. Blanc

Tout en étant une excellente connaisseuse de nos écrivains et de leurs œuvres, c'est d'abord en tant qu'historienne, spécialiste reconnue de la Révolution française, que Mme Mona Ozouf aborda le sujet.

Bouleversement politique radical, la Révolution fut aussi un temps de transformation majeure dans la conception de la famille et de la filiation. De quel droit une génération pouvait-elle peser sur la génération suivante ? Le débat, du reste, ne s'était pas limité aux révolutionnaires français, des penseurs et

observateurs étrangers, anglo-saxons comme Edmund Burke et Thomas Paine, avaient aussi à la même époque débattu de cette question. A Burke qui reprochait à la génération des jeunes révolutionnaires d'avoir coupé les ponts avec leurs ancêtres, Thomas Paine, qui fut très proche des hommes de la Révolution, en étant accepté dans leurs rangs comme citoyen français et député de la Convention, répondit que chaque génération avait le droit de s'émanciper. Stendhal avait-il lu Paine ? Quoiqu'il en soit il eut les mêmes idées et tout dans son comportement, son œuvre, proclame la rupture émancipatrice d'avec les pères. Si pour Paine rompre avec les pères est un droit et un devoir, pour Stendhal cet affranchissement est aussi la marque de la modernité. C'est ainsi, détail significatif, que Stendhal a, pendant la période concernée (1793-1806) systématiquement utilisé le calendrier républicain, symbole d'une nouvelle ère. Dans *Armance* il se moque des longues généalogies de la noblesse comme il commença à se détourner de Napoléon quand celui-ci instaura une cour et une noblesse d'Empire.

Ce que Stendhal reproche à son père Chérubin Beyle c'est de voir en lui, Henri, non pas un être sensible et cher, mais seulement un héritier. Or Stendhal approuve pleinement les lois révolutionnaires qui abolissent les trois piliers du droit des pères sur leurs enfants : le droit à correction, le consentement à leur mariage, la possibilité de tester inégalement entre eux. Sur ce dernier point c'est surtout à la profonde avarice de Chérubin que Stendhal en veut.

Abolir le droit des pères c'est aussi rejeter le modèle familial hiérarchique analogue au modèle monarchique. A ces relations verticales Stendhal, comme Paine, veut substituer des relations horizontales établies entre individus et citoyens. Puisque sur le plan politique tous les hommes sont libres et égaux il devrait en être de même pour la famille. L'autorité conduit au despotisme et celui-ci est contagieux ; derrière le roi tyran peuvent suivre les pères tyrans. L'exécution de Louis XVI fut, aux yeux de Stendhal, comme une libération car toute tyrannie est asservissement et humiliation. Cette exécution est symbolique d'une coupure irrémédiable ; les fils ne se reconnaissent plus dans leurs pères. A la chaîne continue et solidaire des générations succède une suite d'individus, libres de ne pas s'inclure dans une généalogie. Les héros stendhaliens, au sortir de l'adolescence, s'affranchissent de tous liens paternels ; ils veulent être uniquement fils de leurs propres œuvres. C'est dans cette perspective qu'il faut considérer

le refus par Stendhal de son patronyme et sa volonté de créer sa propre personnalité d'écrivain avec son célèbre pseudonyme.

Cependant cette façon d'envisager les relations pères-fils présente une certaine ambivalence. La législation révolutionnaire remet certes en cause le père despote, mais pas le père aimable. Le bon père est celui qui sait conduire ses enfants à l'âge adulte. Stendhal est d'accord là-dessus, car il s'inquiète d'être comme un monstre vis-à-vis de son père ; en fait, s'il n'aime pas Chérubin c'est la faute de ce dernier et non la sienne. On ne grandit pas sans père mais la relation doit être horizontale, réversible et consentie. Le bon père devrait avant tout être un pédagogue et Stendhal, dans ses programmes de lecture pour sa sœur Pauline se présente comme tel. A la description de l'étouffement familial succède l'aspiration à une famille unie et heureuse. Mais Stendhal doute de cet avenir. La relation filiale peut-elle être une véritable relation de fraternité ? Le conflit entre générations révélé et exacerbé lors de la Révolution ne s'éteindra pas. Une fracture est désormais apparue et la formule de Charles de Rémusat « c'est la Révolution qui a inventé la jeunesse » s'applique pleinement aux héros stendhaliens.

C'est là toute la différence avec les héros balzaciens. Ceux-ci ne rompent pas avec leur environnement, avec leur milieu, dont celui de l'argent. Fabrice Del Dongo préfère, lui, vivre libre et heureux en prison plutôt que par suite de compromission mener une existence de salon tranquille et raffinée. Les personnages de Balzac subissent le poids social et le poids des ans ; ceux de Stendhal refusent les dégâts de la vieillesse et accablent de mépris les comparses qui se sont rangés. Si Balzac fut l'écrivain mettant en scène la résignation et la nécessité, Stendhal fut celui de l'insurrection et de la liberté.

M. Merland

■ STENDHAL FOR EVER

Une grande exposition à la Bibliothèque municipale de Grenoble

“Stendhal for ever”, la formule utilisée dès 1903 par Alexandre Paupe, archétype du stendhalien passionné et érudit, est toujours d'actualité à la Bibliothèque municipale de notre ville.

Trois ans après la mort de Stendhal en 1842, Hyacinthe Gariel, alors bibliothécaire de la Ville, écrivait ceci à Louis Crozet, grand ami de Stendhal et désigné par lui comme héritier de ses livres et manuscrits : « si, en votre qualité d'héritier des œuvres littéraires, vous pouvez disposer de ces manuscrits en notre faveur, je vous prie de ne rien négliger pour le faire... réunis dans la Bibliothèque ils perpétueront dans sa ville natale le nom de Beyle... ». Même si cette première démarche n'aboutit favorablement qu'en 1861 il convient d'admirer l'intuition géniale de ce conservateur qui dota la Bibliothèque municipale d'un véritable trésor (sur lequel on peut avoir une description plus complète dans l'ouvrage signalé ci-dessous : préface de Catherine Pouyet et chapitre de Sylvie Truc).



Cliché L. Blanc

Cet ensemble documentaire, légué sous une forme assez "brute", il fallait l'organiser, le faire connaître, voire l'accroître. Ce à quoi s'attachèrent tous les bibliothécaires et conservateurs successifs, pendant que des universitaires et érudits de tous horizons entreprirent progressivement la publication de ces manuscrits inédits. En 1920, Louis Royer, conservateur et fervent stendhalien, présentait pour la première fois au public grenoblois les manuscrits, des portraits et divers documents sur Stendhal, début d'une longue suite d'expositions à travers les décennies suivantes. Le même Louis Royer obtint de la Ville en 1934 la création d'un musée permanent consacré à Stendhal, situé alors rue Hauquelin, puis entièrement rénové et installé en 1970 dans les salons de l'Hôtel Lesdiguières. Comme l'on sait, ce Musée, englobé dans une opération de refonte complète du bâtiment de l'Hôtel Lesdiguières, est actuellement fermé et les lecteurs de notre bulletin sont régulièrement tenus au courant des démarches de notre Association en faveur de la revalorisation des lieux stendhaliens à Grenoble. Nous ne pouvions donc que nous réjouir de l'annonce de cette exposition, preuve de la volonté des responsables de la Bibliothèque de continuer de mettre en valeur le patrimoine qui leur est confié. Et le résultat est à la hauteur de notre attente.

Dans le cadre d'une géométrie rigide et limitée en surface il ne pouvait être question d'offrir un panorama complet et détaillé de la vie et de l'œuvre de l'écrivain. Le parti pris est celui d'une évocation, évocation particulièrement réussie grâce à Stendhal lui-même ayant "illustré" ses volumes manuscrits de la *Vie de Henry Brulard* par de nombreux croquis, schémas de lieux familiers ou découverts ainsi que de scènes vécues au cours de sa vie ; le décor est complété par de nombreux portraits et des reproductions de tableaux (notamment du Musée de Grenoble). Le visiteur découvre ainsi successivement le Grenoble de l'enfance de Stendhal, son entourage, les premiers soubresauts révolutionnaires en Dauphiné ; puis, au sortir de l'adolescence de notre héros, fait connaissance avec l'éventail des femmes qui ont compté tant dans sa vie que, plus tard transposées, dans son œuvre. Même ambiance suggestive pour les peintures et œuvres musicales qui ont formé et nourri la sensibilité de l'écrivain. Nous revenons dans l'histoire et la politique avec l'épopée napoléonienne un moment suivie par Stendhal et qui surtout lui fit connaître l'Italie, lieu privilégié de son parcours de "touriste" ; touriste au sens fort du terme, qui ne se limite pas à des impressions de paysages mais qui explore les hommes et leurs sentiments, ainsi ces feuillets manuscrits récemment acquis (voir notre « Journal de Stendhal » de mai - septembre 2005) dans lesquels Stendhal décrit le comportement des Anglais à Rome.

Arrêtons là ce survol ; il vaut cent fois mieux aller voir sur place. L'exposition est ouverte du mardi au samedi de 13 h. à 18 h. et jusqu'au 31 mars 2007 (entrée libre). Rappelons qu'elle fut inaugurée le 9 mars dernier en présence de Michel Destot, maire de Grenoble. Et si l'on veut en savoir plus, un beau livre des Editions Glénat comblera les désirs *Stendhal, la révolte et les rêves* (en vente à la Bibliothèque et dans les librairies).

Cet ouvrage, coordonné par Marie-Françoise Bois-Delatte, conservateur responsable de l'exposition, et par Gérard Rannaud, président de notre Association, approfondit les différents thèmes abordés dans l'exposition, chaque chapitre étant traité par un universitaire spécialiste et complété par des encadrés apportant des précisions, le tout enrichi d'une abondante iconographie due à Marie-Thérèse Imbert, bibliothécaire.

Devant ces deux belles réalisations nous pouvons attendre – certes avec un peu d'impatience mais sans crainte quant au produit final – l'ouverture promise du Musée Stendhal transformé.

M. Merland

■ LE SITE DE L'ASSOCIATION : www.association-stendhal.com

Le site de l'association, toujours en construction, est accessible à l'adresse ci-dessus. Vous y trouverez les informations de l'association et l'actualité stendhalienne en temps réel. Il vous permettra aussi de communiquer avec l'association par la boîte électronique qui y est jointe : contact@association-stendhal.com.

VIE DE L'ASSOCIATION

■ ADHÉSION, COTISATION

La cotisation 2006, valable du 1/01/2006 au 31/12/2006, est fixée à : 20 Euros (individuel), 30 Euros (couple), 10 Euros (étudiant).

Pour adhérer : expédier un chèque du montant de la cotisation à l'ordre de "ASSOCIATION STENDHAL", à l'adresse :

**Association Stendhal
La Bouquinerie
9, boulevard Agutte-Sembat
38000 Grenoble,**

accompagné d'une carte indiquant vos nom, prénoms, adresse, et, facultativement, vos profession, numéro de téléphone et adresse email (si vous désirez recevoir les informations de l'association par internet). Les adhérents à jour de leur cotisation recevront une carte d'adhérent. Tout changement d'adresse devrait être communiqué à l'association le plus vite possible pour permettre l'acheminement normal du courrier et du bulletin.

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2006

L'Assemblée générale ordinaire 2006 a eu lieu le 16 février dernier ; elle a réuni 80 adhérents présents ou représentés. Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité.

Renouvellement du C. A.

Conformément aux statuts il a été procédé au renouvellement de la moitié des membres. Étaient renouvelables : MM et Mmes G. Dumolard, P. Le Bihan, A. Marcou, M. Merland, G. Rannaud, J. Y. Reysset, O. Sicard.

Les sortants, candidats à un nouveau mandat, sont réélus à l'unanimité. Au cours de l'échange de vues suscité par les questions diverses, il a été pris acte que le choix du jeudi pour nos activités mensuelles n'avait pas été judicieux, ce jour étant surchargé de manifestations diverses. Ce genre de concurrence est nuisible à nos projets et place souvent nos adhérents face à des choix déplaisants. Après débat la majorité des présents décide de revenir comme les années précédentes au mardi. Le C. A. choisira en fonction du calendrier scolaire le deuxième ou le troisième mardi du mois.

Election du Bureau

Le nouveau C.A., réuni le 7 mars 2006, a désigné un nouveau bureau pour un mandat de deux ans. P. Le Bihan, M. Merland, G. Rannaud, J. Y. Reysset, membres sortants, et Mme M. C. Dupuy, candidate, sont élus.

Le nouveau bureau est donc composé de G. Rannaud, Président, P. Le Bihan, Vice-Président, M. Merland, Trésorier, J. Y. Reysset, Secrétaire, M. C. Dupuy, Information. Mme A. Marcou, qui ne se représentait pas, reste associée au Bureau pour assurer le lien avec les Associations patrimoniales.

Activités mensuelles 2006-2007 : le calendrier des vacances scolaires pour la zone A conduit à retenir le troisième mardi du mois.

Le Journal de Stendhal

Lettre trimestrielle d'information de l'association Stendhal

Siège Social : La Bouquinerie, 9, bd Agutte-Sembat, 38000 Grenoble

Tél : 04 76 47 52 47 - 06 81 97 39 06

E-mail : contact@association-stendhal.com

Directeur de Publication : Gérard Rannaud

Maquette : Michel Morel Communication

Imprimerie des Deux-Ponts

Les informations, propositions d'articles et de tribunes doivent être envoyées par courrier à l'association.



Publié avec le soutien de la Ville de Grenoble et du Conseil Général du Département de l'Isère.

